

# Belleville sur Loire



bulletin municipal



## À la Une

une communauté de communes • un lotissement • un office de tourisme  
un accueil péri-scolaire • une académie de musique • deux infirmières...

# Belleville sur Loire

*L'information essentielle de votre commune*

## MAIRIE

Adresse : place Prudent Chollet 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Heures d'ouverture :  
 Matin : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi 8 h à 12 h – mardi 10 h à 12 h  
 Après-midi : du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi 13 h 30 à 16 h 30  
 La mairie est fermée les mercredis des vacances scolaires  
 Téléphone : 02.48.78.20.50 - Fax : 02.48.78.20.55  
 e-mail : mairie@bellevillesurloire.fr

## LA POSTE (Agence Postale Communale)

Adresse : place Prudent Chollet 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h 30 à 11 h 30  
 Tél : 02.48.72.60.00

## MAISON DE LOIRE DU CHER

Adresse : route de la Loire 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Heures d'ouverture :  
 Du 2 mai au 30 septembre : lundi au samedi de 14 h à 18 h (le matin sur rendez-vous)  
 Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : lundi au vendredi de 14 h à 17 h (le matin sur rendez-vous)  
 Fermée dimanches et jours fériés sauf en cas d'animation  
 Fermeture annuelle du 15 décembre au 15 janvier.  
 Possibilités d'ouverture dimanches et jours fériés pour organiser des animations à la demande des groupes sur réservation préalable auprès de l'équipe.  
 Entrée exposition : gratuite  
 Entrée animation : payante  
 Téléphone : 02.48.72.57.32 - Fax : 02.48.72.43.93  
 e-mail : maisondeloire18@bellevillesurloire.fr  
 site : www.maisondeloire18.fr

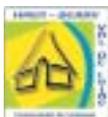
## POINT D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

Adresse : square du Général de Gaulle, route de Sancerre 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Heures d'ouverture : du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre  
 Lundi au samedi 10 h à 12 h 30 et 16 h à 19 h 30  
 Dimanches et jours fériés : 16 h à 19 h 30  
 Téléphone : 02.48.72.54.96 - Fax : 02.48.72.65.29  
 e-mail : tourisme@bellevillesurloire.fr



## MEDIATHEQUE – Les jardins du savoir

Adresse : 2 route de Beaulieu 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Heures d'ouverture :  
 Lundi 16 h à 19 h  
 Mercredi 11 h à 12 h et 13 h 30 à 15 h 30  
 Jeudi 16 h à 18 h  
 Samedi 10 h à 12 h  
 Téléphone : 02.48.54.13.10 - Fax : 02.48.72.64.07  
 e-mail : mediatheque@bellevillesurloire.fr



## POINT EMPLOI

Adresse : Mairie, Place Prudent Chollet 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h  
 (consultation des offres uniquement)  
 Accueil du public : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h  
 (consultation des offres également)  
 Téléphone : 02.48.72.58.65 - Fax : 02.48.72.59.19

## COMPLEXE SPORTIF

Adresse : rue du stade 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Gardien : Tél/fax : 02.48.72.46.92  
 Complexe : Tél : 02.48.72.51.42  
 Dojo : 02.48.72.55.04  
 e-mail : said.bouziar@bellevillesurloire.fr - Portable : 06.21.84.17.24

## ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Adresse : 8 rue de Beaumont 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Tél : 02.48.72.60.15  
 Heures d'ouverture : 7 h 30 à 8 h 30 et 16 h à 18 h 30  
 Destiné uniquement aux enfants scolarisés à Belleville sur Loire.  
 Sur inscription préalable auprès de la mairie.

## GROUPE SCOLAIRE HENRI FOUCHER

Adresse : rue de Wittelsheim 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Ecole primaire : tél/fax : 02.48.72.64.33  
 Ecole maternelle : 02.48.72.66.86  
 e-mail : ec-belleville-sur-loire@ac-orleans-tours.fr

## RESTAURANT SCOLAIRE

Adresse : groupe scolaire Henri FOUCHER, rue de Wittelsheim  
 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Tél/fax : 02.48.72.65.97

## CAMPING CARAVANING ★★

54 emplacements \*\*  
 Route des Coutures 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Ouverture du 15 juin au 15 septembre  
 Tél/Fax 02.48.72.39.49 - Portable : 06.21.27.24.40

## PISCINE INTERCOMMUNALE DES PRESLES

Adresse : rue de Wittelsheim, 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Téléphone : 02.48.72.64.57 - Fax : 02.48.72.43.36  
 e-mail : piscine@bellevillesurloire.fr

## CENTRE MEDICO SOCIAL

Adresse : place Prudent Chollet 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Tél : 02.48.72.55.46

## ASSISTANTE SOCIALE

Pour joindre une assistante sociale s'adresser au Centre Médico Social rue Saint Martin 18300 SANCERRE  
 Tél : 02.48.54.40.69 - Fax : 02.48.54.40.70  
 Reçoit sur rendez-vous au Centre Médico Social de Belleville sur Loire le lundi après-midi (sauf le 3<sup>ème</sup> lundi du mois)

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Consultation médicale gratuite des enfants de 0 à 6 ans (visites obligatoires, suivi des vaccinations, rencontre avec une puéricultrice)  
 S'adresser au Centre Médico Social rue Saint Martin 18300 SANCERRE Tél : 02.48.54.40.69 Fax 02.48.54.40.70  
 Reçoit sur rendez-vous au centre Médico Social de Belleville sur Loire le 3<sup>ème</sup> lundi après-midi de chaque mois.

## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Permanence tous les vendredis de 10 h à 12 h  
 Possibilité de déposer le courrier dans la boîte prévue à cet effet aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

## Mission Locale du Pays Sancerre-Sologne

Permanence d'accueil d'information et d'orientation  
 Jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, pour les aider dans leur recherche d'emploi, de formations, etc...  
 Reçoit tous les mardis matin et un mardi après-midi sur 2 (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>)  
 Prendre rendez-vous à l'antenne de Sancerre Tél 02.48.54.19.44  
 Maison des Associations - Cour du 18 juin - 18300 Sancerre

## TRAJECTOIRES

Association intermédiaire. Mise à disposition de personnel pour travaux ménagers, travaux de jardinage – espaces verts, travaux de bricolage, aide pour travaux de bâtiment, etc...  
 Adresse : Place Jean Moulin 18240 BELLEVILLE SUR LOIRE  
 Tél : 02.48.72.60.02  
 Permanence du lundi au vendredi de 8 h à 12 h  
 e-mail : trajectoires.belleville@wanadoo.fr

# 7 communes dans l'union !

**Mesdames, Messieurs,  
chers Concitoyens,**

Communauté de Communes Haut Berry-Val de Loire... Il faudra dorénavant vous habituer à ce nouveau vocable qui répond à la volonté politique des élus des communes du canton – sauf le chef-lieu ! – augmentées de Bannay, d'écrire une page du développement intercommunal basé sur la solidarité.

Partant du principe que "l'union fait la force !" les représentants des 7 communes (VII : chiffre magique et porte-bonheur) ont mutualisé les moyens en faveur d'une nouvelle vision de l'aménagement du territoire plus homogène et cohérente. Ainsi, il en sera fini de concentrer artificiellement sur le sol bellevillois des équipements à portée intercommunale au profit d'une distribution plus harmonieuse d'installations dites structurantes sur le territoire des 7 communes. Quant aux services à la population en responsabilité de la Communauté de Communes, ils seront proposés à tous les habitants des 7 communes sur un même pied d'égalité. Ainsi en sera-t-il fini des disparités entre administrés selon qu'ils vivent dans une commune dite riche ou non.

Belleville est prétendument une commune riche, je dis prétendument car vous avez encore tous en tête le rattrapage fiscal de 2009. Et bien pour ne pas mettre à nouveau à contribution les ménages bellevillois à cause de la fiscalité additionnelle de l'intercommunalité, les élus bellevillois ont décidé de prendre à charge de la commune la moitié de cet effort supplémentaire. Par ce geste nous avons voulu démontrer par un symbole politique fort notre engagement, dans un contexte de rigueur lié à la crise mondiale, de ne plus charger la barque fiscale et ce alors que rien ne nous obligeait à le faire !

Après ces couplets consacrés à l'intercommunalité qui sont aussi une part devenue incontournable de la vie de notre commune, je souhaite au nom de mes collègues conseillers municipaux vous parler de notre village...

La construction du centre inter-génération suit son cours et à court terme, ce nouvel équipement devrait venir enrichir des nouveaux services à la population. Servir la population bellevilloise, sans exclusive, hommes et femmes, de tous âges, telle est notre fonction et nous entendons bien poursuivre notre action en ce sens.

L'hôtel-restaurant : je conteste la version qui consiste à dire que cet établissement serait inutile et hors de prix. Je suis au regret de dire que créer de toutes pièces un établissement hôtelier digne de ce nom représente un coût important pour une collectivité, mais néanmoins nécessaire au rang des services à proposer dans une commune site d'implantation de centrale nucléaire. Les 18 autres communes françaises concernées par un site nucléaire disposent pour la plupart d'un ou plusieurs établissements hôteliers de niveau similaire.

En conclusion, Belleville se devait de réparer cette lacune et nous proposerons en temps voulu une journée portes ouvertes de l'établissement "Terre de Loire" pour que chacun puisse en toute objectivité se forger une opinion quant à son utilité pour Belleville et les Bellevillois. A cet égard, le très grand nombre de demandes d'hébergement hôtelier sur Belleville dans le cadre des visites décennales du CNPE constituerait à lui seul un argument irréfutable.

Ainsi, l'activité de nos élus – durant l'année écoulée – est rapportée dans ce bulletin municipal, l'an passé à pareille période, nous vous avons donné rendez-vous au début de l'été 2010 : promesse tenue !

Vincent Frégeai  
Maire de Belleville-sur-Loire

## mémento

**Rappel des pièces et documents nécessaires pour l'établissement de papiers d'identité, de cartes de séjour, de demandes spécifiques aux services sociaux et administratifs.**

### CARTE NATIONALE D'IDENTITE

**Etablissement :** Mairie, valable 10 ans

Gratuite en cas de 1ère demande et de renouvellement si l'ancienne carte peut-être présentée.

Payante dans le cas où l'ancienne carte ne peut être présentée (perte, vol...) 25€ en timbres fiscaux.

**Documents nécessaires :** ancienne carte, acte de naissance, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois, 2 photos d'identité réglementaires, (pour les mineurs : livret de famille des parents, jugement de divorce si nécessaire, autorisation du représentant légal).

Déclaration de perte : mairie

Déclaration de vol : gendarmerie

### PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Les demandes de passeports biométriques seront reçues uniquement par les mairies habilitées : la mairie de Léré pour notre secteur.

### AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEURS

**Etablissement :** Mairie du domicile, gratuit

**Documents nécessaires :** carte nationale d'identité du mineur, livret de famille des parents, signature des parents. Justificatif de l'autorité parentale et de droit de garde en cas de divorce ou de séparation.

### PERMIS DE CONDUIRE

**Etablissement :** Mairie (duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international, renouvellement suite à visite médicale)

**Documents nécessaires :** permis initial, 2 photos, pièce d'identité, justificatif de visite médicale si nécessaire, enveloppe format 110 x 220 mm affranchie au tarif recommandé simple avec l'imprimé de recommandé.

### CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

**Etablissement :** Organismes habilités à délivrer (concessionnaires, garages, préfecture)

### MARIAGE

**Etablissement :** Mairie du domicile d'un des futurs conjoints

**Documents nécessaires :** dossier à retirer en mairie

### PACS

**Etablissement :** Tribunal d'instance

1 rue du général Ferrié - 18023 Bourges Cedex

Tél : 02.34.34.60.20

### CARTE DE SEJOUR ETRANGER

**Etablissement :** Mairie

**Documents nécessaires :** voir mairie

### REVENU MINIMUM D'INSERTION

**Etablissement :** Centre Médico Social de Sancerre

Tél : 02.48.54.40.69

### RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

**Etablissement :** Mairie, obligatoire pour les garçons et les filles à 16 ans. Le recensement doit être fait à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

**Documents nécessaires :** livret de famille des parents et pièce d'identité.

### PERMIS DE CHASSER

Délivré par la Fédération Départementale des Chasseurs (guichet unique)

22 rue Charles Durand 18023 BOURGES Cédex

Tél : 02.48.50.05.29

### PERMIS DE CONSTRUIRE – DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

**Etablissement :** Mairie

**Documents nécessaires :** voir mairie

### INSCRIPTION SUR LA LISTE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le demandeur d'emploi doit d'abord effectuer une pré inscription :

- soit en ligne sur le site Pôle emploi – Assedic
- soit par téléphone, en composant le 3949
- Un rendez-vous d'inscription est ensuite donné au demandeur d'emploi auprès de son antenne Pôle Emploi/Assedic.
- En cas de perte d'emploi, le demandeur d'emploi remplit un seul dossier qui vaut demande d'inscription et demande d'allocations chômage.

*Informations susceptibles d'être modifiées à tout moment*

# Délégation d'élus

Maire : Vincent FREGEAL

Permanences

les jeudis

1er adjoint : Jacky-Louis MAZIN

Services techniques, bâtiments

neufs, travaux

Permanences

les lundis de 10h à 12h

2ème adjoint : Sylviane LARGILLIERE

Scolaire, péri-scolaire, culturel, social,

santé, associations (non sportives)

Permanences

les mardis de 13h30 à 15h30

3ème adjoint : Didier GUILLERAULT

Entretien bâtiments communaux,

éclairage public, voirie, sécurité

Permanences

les vendredis de 14h30 à 16h30

4ème adjoint : Gérard THOMAS

Sports, associations sportives,

complexe nautique, tourisme, funéraire

Permanences

les mercredis de 10h à 12h

## Le Département du Cher

Conseil général :

Hôtel du département

Place Marcel-Plaisant

18023 BOURGES CEDEX

tél. 02 48 27 80 00 - fax 02 48 27 80 01

site Internet : [www.cg18.fr](http://www.cg18.fr)

Préfecture

Place Marcel-Plaisant

18020 BOURGES CEDEX

tél. 02 48 67 18 18 - 0821 80 30 18

mail : [info@cher.gouv.fr](mailto:info@cher.gouv.fr)

Syndicat mixte du pays Sancerre-Sologne

7, rue de la Gare

18260 Vailly-sur-Sauldre

tél. 02 48 73 99 01 - fax 02 48 73 76 11

site Internet : [www.pays-sancerre-sologne.fr](http://www.pays-sancerre-sologne.fr)

## La Région Centre

Conseil régional

9, rue Saint-Pierre-Lentin

45041 ORLEANS CEDEX 1

tél. 02 38 70 30 30 - fax 02 38 70 31 18

site Internet : [www.region.centre.com](http://www.region.centre.com)

Directeur de la publication

Vincent Frégeal

Coordnatrice de rédaction

Isabelle Furné

Rédaction

Mairie de Belleville-sur-Loire

Péalisation

Lesdocksartistiques

PAO

Pierre-Edouard Jacquet

Impression

ICE N° ISSN 1290-0184

Imp en CE - Tous droits réservés

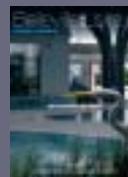
Mairie de Belleville-sur-Loire 2009

Contacts

Mairie de Belleville-sur-Loire

tél. : 02.48.78.20.50

mail : [mairie@bellevillesurloire.fr](mailto:mairie@bellevillesurloire.fr)



rédaction

# L'adhésion à la Communauté de Communes

Votre commune vient d'aborder un nouveau tournant avec son adhésion à la Communauté de Communes "Haut Berry Val de Loire", créée fin octobre 2009.

Cette Communauté regroupe les 7 communes de Bannay, Belleville-sur-Loire, Boulleret, Sainte Gemme en Sancerrois, Santranges, Savigny-en-Sancerre et Sury-près-Léré.

La création d'une Communauté de Communes a pour objectif, d'une part, la mutualisation d'équipements intercommunaux afin d'éviter une multiplication de ces derniers par des initiatives individuelles, et ainsi la multiplication des charges s'y rapportant, et, d'autre part, la création de nouveaux équipements et services également partagés.

## Les statuts de la Communauté précisent :

- 1• L'exercice des compétences dans les domaines suivants :
- Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC)
  - Création, entretien et gestion des nouvelles crèches, haltes-garderies (multi-accueils) et Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.)
  - Adduction d'eau potable AEP
  - Culture : création et gestion des bibliothèques et médiathèques
  - Création d'une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées
  - Création d'une épicerie sociale

2• L'application d'une fiscalité additionnelle pour financer l'exercice de ces compétences.

## Les recettes de la Communauté seront composées par :

- une dotation reçue des communes membres, calculée sur 20 % de leur compensation relais de taxe professionnelle (cette dernière ayant disparue en 2010) ;
- une fiscalité additionnelle.

Chaque commune membre versera ainsi à la communauté sa dotation, et la communauté lèvera sa propre fiscalité que vous retrouverez dans vos feuilles d'impôts dans une colonne supplémentaire.

## Les taux votés par la Communauté pour 2010 sont les suivants :

Taxe d'Habitation	1,53 %
Taxe sur le Foncier Bâti	2,09 %
Taxe sur le Foncier non Bâti	4,45 %

## Soit les taux d'imposition globaux résultants pour les Belvillois :

	Taux Commune 2009	Taux Communauté 2010	Taux Globaux 2010
Taxe d'Habitation	16,87 %	1,53 %	18,40 %
Taxe sur le Foncier Bâti	18,36 %	2,09 %	20,45 %

Taxe sur le Foncier non Bâti	54,54 %	4,45 %	58,99 %
------------------------------	---------	--------	---------

**Cependant, afin de ne pas alourdir la fiscalité des Belvillois de façon trop importante, l'équipe municipale a décidé :**

- d'une part, conserver à sa charge le solde net de la dotation versée à la Communauté sans aucune répercussion sur la fiscalité communale,
- d'autre part, prendre à sa charge 50 % de la fiscalité de la Communauté.

**Ainsi, les nouveaux taux communaux pour 2010 qui ont été votés par la commune de Belleville sont les suivants :**

	Anciens Taux (2009)	Nouveaux Taux (2010)	Diminution
Taxe d'Habitation	16,87 %	15,94 %	- 0,93 %
Taxe sur Foncier Bâti	18,36 %	17,35 %	- 1,01 %
Taxe sur Foncier Non Bâti	54,54 %	51,55 %	- 2,99 %

## L'impact de la création de la Communauté :

	Nouveaux Taux Commune 2010	Taux Communauté 2010	Taux Globaux 2010	Impact global / taux 2009
Taxe d'Habitation	15,94 %	1,53%	17,47 %	+ 0,60 %
Taxe sur Foncier Bâti	17,35 %	2,09 %	19,44 %	+ 1,08 %
Taxe sur Foncier Non Bâti	51,55 %	4,45 %	56,00 %	+ 1,46 %

Ainsi, l'augmentation globale, prenant en compte la fiscalité de la Communauté de Communes, est contenue à un niveau inférieure à l'évolution du coût de la vie.

## Point sur la situation financière

Enfin, en ce qui concerne la situation financière de Belleville, nous tenons à préciser qu'elle reste particulièrement sous contrôle en cette période difficile pour tous.

Nous nous sommes particulièrement activés à **contenir les dépenses de fonctionnement tout en conservant un niveau de service élevé aux Belvillois.**

Pour que ce niveau perdure sans remettre en cause l'équilibre budgétaire, nous avons mis en place une analyse prospective des budgets afin de suivre avec le plus de précision possible leur évolution, et de **conserver les marges de manœuvre nécessaires au bon fonctionnement de votre commune.**

JP Devenyns  
MASSENA - INGÉNIERIE - FINANCIÈRE

Nouveaux commerçants

# Des activités de qualité



## Nouveau bâtiment, nouvelle activité

Beaucoup d'entre vous se sont posés la question de savoir quelle était la destination de cette nouvelle construction voisine du garage SURY-AUTO.

Et bien depuis le 12 février 2010 vous avez la réponse puisque Mme PINAULT y a installé un salon de coiffure flambant neuf.

Vous y découvrirez sur rendez-vous un salon de coiffure mixte dans un cadre agréable, convivial et climatisé avec un stationnement réservé.

Delphine PINAULT propose aussi à la vente une large gamme de produits bio, soins pour cheveux et shampoings.

Voilà pour vous un nouvel équipement que certains clients utilisent déjà après un moment de détente passé à la balnéo du centre aquatique de Belleville.

### Le salon est ouvert :

- le mardi 08h45 – 12h00  
14h00 – 19h00
- Le mercredi 08h30 – 14h00
- Le jeudi 08h45 – 12h00  
14h00 – 19h00
- Le vendredi 08h45 – 19h00
- Le samedi 08h30 – 16h00

Téléphone : 02 48 54 29 64



## Une activité discrète qui rayonne aux alentours de Belleville

Le 1er octobre 2008, Mr et Mme HERAULT prenaient la succession de la Boucherie Charcuterie ambulante de Mr DELAMARRE et perpétuaient ainsi une activité traditionnelle rurale. Vous trouverez le camion de Mr HERAULT sur les marchés le mercredi à Beaulieu, le jeudi à Chatillon-sur-Loire et le samedi à Bonny-sur-Loire.

Pour compléter ces points fixes, le camion se déplace aussi dans des tournées passant par les "hauts" de Beaulieu le mardi matin, par Santranges et Barlieu le jeudi après-midi par Belleville et ses alentours le vendredi matin avec en point d'orgue de la saison, la traditionnelle foire au boudin de Bonny sur Loire.

Le reste du temps est occupé au laboratoire car saucissons secs, saucissons d'ail, andouillettes, andouilles de campagne, saucisses, merguez, enfin bref toute la charcuterie que l'on retrouve en exposition dans le camion est fabriquée de façon artisanale.

A noter enfin que toutes les viandes, porc label rouge, bœuf limousin, veau, agneau sont d'origine française ainsi que les volailles fermières.

Sur demande Mr HERAULT pourra vous préparer un plateau de charcuterie pour vos raclettes, repas, ou tout simplement pour vos randonnées ou pique-niques.

**Tél. : 02.48.54.17.53**  
**Mobile : 06.67.92.68.93**



# Modification du secteur

Centre inter-génération de Belleville

Suite à l'article paru dans le bulletin précédent, vous présentant l'objet social de ce bâtiment : hébergement temporaire pour personnes âgées et multi-accueil petite enfance, nous sommes satisfaits de pouvoir valoriser dans ce nouveau bulletin, l'avancement des travaux.

Photo 1 : Chambres pour personnes âgées en cours de réalisation, installation de pompes à chaleurs à venir.

Photo 2 : Cage d'ascenseur et cuisines communes aux deux services

Photo 3 : structure entièrement bois, isolation thermique des façades



1



3



2

# Lotissement des lacs

Les maisons sortent de terre ....

## PORTFOLIO

Les travaux de voirie sont achevés, seule la bande de roulement sera exécutée à la fin des travaux de construction des pavillons.

Sur l'ensemble des 7 lots vendus, trois maisons sont en cours de construction.



## Agrandissement du commerce Utile

Réaménagement du supermarché Utile : Extension de la surface de vente, création de bureaux, réserves et laboratoires adaptés à la nouvelle surface.

Valorisation de la façade commerciale. Architectes OLICHON PAVAGEAU & ASSOCIES

En attente d'autorisation d'urbanisme.



# Intercommunalité, Présentation

Pour mémoire, le 20 octobre 2009, l'arrêté n°2009-1-1759 signé par le préfet rend officiel la création de la Communauté de Communes dénommée HAUT BERRY VAL DE LOIRE.

Celle-ci est formée des communes de Bannay, Belleville-sur-loire, Boulleret, Sainte-Gemme en Sancerrois, Santranges, Savigny-en-Sancerre et Sury-près-Léré.



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
HAUT BERRY VAL DE LOIRE  
BP3 18240 LERE  
tél. : 02.48.54.22.09

Secrétaire : Mme THOLON  
Ouverture du secrétariat  
le lundi de 10h00 à 12h30 et  
de 13h30 à 18h00  
le jeudi de 09h00 à 12h30 et  
de 13h30 à 18h00

La Communauté de Communes naissante a pour objectifs de :

- mettre en œuvre une politique locale de développement sur une base territoriale élargie.
- renforcer la solidarité entre les communes dans un esprit d'équilibre et d'harmonie.
- faciliter l'adhésion de l'ensemble des acteurs aux projets d'intérêts communautaires.
- développer et renforcer l'attractivité du territoire.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la Communauté de Communes prend des

compétences obligatoires et les inscrits dans ses statuts :

- l'aménagement de l'espace d'intérêt communautaire (opérations d'aménagement des centres-bourgs, entretien et mise en valeur du patrimoine immobilier)
- les actions de développement économique (aide à la création ou au maintien d'activités commerciales, création, gestion et entretien de nouvelles zones d'activités)
- le tourisme (mission d'accueil, promotion touristique, mise en valeur du territoire intercommunal)

Et pour élargir son champ d'actions elle prend des compétences optionnelles :

- l'assainissement non collectif (service public d'assainissement non collectif, SPANC)
- l'adduction d'eau potable
- l'action sociale (petite enfance : création, gestion, entretien de nouvelles crèches, haltes-garderies, Relais d'Assistants Maternelles) (personnes âgées : création d'une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées MARPA), (création d'une épicerie sociale)
- la culture (création et gestion des bibliothèques et médiathèques)

En ce qui concerne le fonctionnement, le siège de la C.D.C. est fixé à Sury-Près-Léré au premier étage de la Mairie et le 10 décembre 2009 la première assemblée plénière élit Mr VIGUIE (Maire de Sury-Près-Léré et Conseiller Général du canton de Léré) président de la Communauté de Communes HAUT BERRY VAL DE LOIRE et six Vice Présidents qui sont les Maires des communes constituant la Communauté.



**1er** Vice Président Mr PAYE Michel à la communication,

**2eme** Vice Présidente Mme RUELLE Thérèse à l'action sociale et solidarité,

**3eme** Vice Président Mr FREGEAL Vincent à la culture,

**4eme** Vice Président Mr TRAINOIR Jacques au tourisme

**5eme** Vice Président Mr BILLAUT Jean-Louis à l'action économique

**6eme** Vice Président Mr TROCHET Francis à l'aménagement de l'espace et travaux.

Chaque commune est représentée au conseil communautaire par trois délégués titulaires et par un délégué suppléant. Pour Belleville ces délégués sont : Vincent FREGEAL, Jacky MAZIN, Bruno VAN DER PUTTEN (titulaires) et Eric BRUNOT (suppléant).

La communauté se dote de 9 commissions avec à leur tête un président et un représentant de chaque commune :

- Commission Aménagement de l'Espace et des Travaux :  
Président Jacky MAZIN (BELLEVILLE)
- Commission Action Economique :  
Présidente Anne PERRONNET (SANTRANGES)
- Commission Tourisme :  
Président Bruno VAN DER PUTTEN (BELLEVILLE)
- Commission Culture :  
Président Vincent FREGEAL (BELLEVILLE)
- Commission SPANC  
Président Jack BORDERIEUX (SURY-PRES-LERE)
- Commission Action Sociale-Solidarité  
Présidente Monique SEILLIER (SURY-PRES-LERE)
- Commission Finances, Fiscalité, Affaires Juridiques  
Présidente Anne PERRONNET (SANTRANGES)
- Commission Communication  
Présidente Sophie BERTIN (BOULLERET)
- Commission Appel d'offre  
Président Jacques TRAINOIR (SAINTE-GEMME)

# 6 questions à Pascal Viguié

Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT BERRY VAL DE LOIRE

**Mr VIGUIE, expliquez nous la nécessité ou l'intérêt de créer une intercommunalité pour nos communes rurales ?**

"Une intercommunalité permet aux communes concernées de se rassembler pour gérer collectivement des équipements ou des services publics. C'est aussi l'occasion de mettre en commun des compétences et des ressources fiscales pour élaborer des projets de développement économique, d'aménagement, d'urbanisme à une échelle plus vaste que le territoire d'une commune comme par exemple la création d'une M.A.R.P.A. C'est aussi le moyen de mettre en commun nos idées et d'éviter "le gaspi d'argent" en limitant les initiatives redondantes."

**La CDC est née officiellement en octobre 2009, le projet était dans les cartons depuis longtemps ?**

"Après les élections de 1995, nous avons créé sous l'impulsion de Mr HAUDEBERT un syndicat intercommunal, le SIVOM Pays Fort Val de Loire, celui-ci devait théoriquement servir de tremplin pour créer une intercommunalité. Malheureusement, nous n'avions pas pu concrétiser. Le véritable déclencheur fut les dernières élections municipales et mon élection au Conseil Général. Cette fois, j'ai compris que les conditions étaient favorables, c'est pourquoi nous avons travaillé le sujet avec mes collègues des communes pour créer les statuts de notre intercommunalité."

**Notre intercommunalité n'a pas en son sein de grande agglomération, est-ce un handicap ?**

"Bien évidemment, non, et ceci pour de multiples raisons. Premièrement nous sommes tous voisins et les élus municipaux se connaissent. Cela nous permet de laisser au placard nos convictions politiques et donc de travailler ensemble pour notre Communauté de Communes. Ensuite, nous avons tous les mêmes problématiques rurales, et enfin chaque commune a le même nombre de voix délibératives en assemblée, ce qui n'est

pas souvent le cas dans des intercommunalités intégrant de grandes villes."



**Dès la création, vous avez défini trois priorités. La création d'une épicerie sociale, la création d'une M.A.R.P.A. et le lancement de l'O.T. intercommunal. Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

"En ce qui concerne la M.A.R.P.A., le conseil d'administration est créé, le bureau doit voir le jour avant la fin juin, le maître d'Ouvrage est choisi et sera l'O.P.H.L.M. du Cher. Nous allons passer à une phase de consultation pour choisir un maître d'Œuvre et notre M.A.R.P.A. pourra être opérationnelle d'ici 2 ans. Pour l'épicerie sociale, nous avons plusieurs pistes de bâtiments où nous pourrions l'installer. Pour l'instant nous sommes dans l'attente de réponses."

L'Office de Tourisme est une structure qui avait déjà un fonctionnement propre, il a donc fallu transférer le personnel tout comme pour le personnel de la Culture. L'association qui avait son siège à Léré a rejoint la Communauté. La saison touristique a débuté et les choses se mettent en place au fur et à mesure."

**La C.D.C. ne gère pas pleinement tous les équipements qui sont du ressort de ses compétences. Pourquoi ?**

"Nous ne voulons pas aller trop vite, le fait de prendre une compétence dans nos statuts n'oblige pas à gérer tous les équipements d'un même secteur, nous avons deux ans pour nous positionner de manière définitive. Nous parlons du tourisme, ayant cette compétence, nous ne gérons pas, par exemple, pour l'instant, les campings qui se trouvent sur notre territoire."

**Parlez nous des communes que vous appelez communes du "haut".**

"J'appelle les communes du "haut" les communes qui ne touchent pas de taxe professionnelle. La Communauté de Communes est l'occasion pour elles de profiter des infrastructures et des moyens des autres communes, c'est la Solidarité intercommunale."

## LOGO, l'explication !



La Loire est symbolisée par un trait bleu, la partie jaune au centre du logo représente le territoire de la C.D.C.. Bordant la Loire et la C.D.C., cinq "triangles" représentent l'Yonne, la Nièvre, le Giennois, le Sancerrois, et la région de Vailly sur Sauldre.

Une des spécificités du territoire de notre Communauté de Communes est d'être au croisement de plusieurs départements, régions et territoires.

Au centre, la représentation synthétique d'une architecture propre au Berry. (grange, chaumière ou maison ...) est constituée de sept segments symbolisant les sept communes de la communauté.

# Communauté de communes et tourisme



**Parce qu'une commune se doit de faire vivre ses équipements mais aussi parce que parfois elle est sollicitée par certaines instances pour en créer de nouveaux, nous menons actuellement une réflexion sur les projets suivants :**

## Maison de Loire du Cher :

Vingt ans après sa mise en service, la Maison de Loire du Cher doit en grande partie son succès auprès de notre population locale à l'équipe qui l'anime. En effet, le bâtiment et ses équipements ne correspondent plus ou peu aux attentes. C'est pourquoi, et vous le découvrirez dans une autre page de ce bulletin, la commune de Belleville soutenue par la Région Centre a missionné l'agence SCARABEE pour définir un projet de réaménagement de la Maison de Loire du Cher.

## Halte nautique :

Là aussi, cet équipement communal a soufflé ses 20 bougies. Depuis la plaisance fluviale a considérablement évolué tant en fréquentation qu'en demande d'équipements et notre halte nautique est en passe de devenir obsolète d'ici très peu de temps.

## Aménagement RD751 :

Il y a quelques années la municipalité avait projeté le réaménagement complet de la traversée de Belleville. Ce projet n'est plus d'actualité dans sa globalité mais, une fois encore, et tous les nouveaux aménagements urbains en témoignent, notre commune est traversée par un linéaire qui n'invite pas à ralentir avec pour seul point de rupture le feu rouge du centre bourg.

La réflexion se porte donc sur les abords de ce feu tricolore pour que celui-ci ne constitue plus un "stop and go" mais pour que ses abords soient pour l'automobiliste un moyen de ralentir.

## Abords Office de Tourisme :

Un projet privé devant voir le jour entre l'office de tourisme et La Tabatière du Canal, il nous faut repenser le stationnement en prenant en compte ce nouveau bâtiment mais aussi en fonction des véhicules visiteurs de la halte nautique, de l'Office de Tourisme, des commerces et des stationnements dédiés "Loire à Vélo".



## Loire à Vélo :

Dès son origine, le projet Loire à Vélo a reçu dans notre commune un bon accueil et ce n'est pas par hasard si son tracé traverse notre village. Cependant, le linéaire Loire à Vélo manque d'équipements de service pour les usagers cyclistes.

Etant point d'entrée dans le département du Cher, et situé à quasi-égale distance entre Sancerre et Briare, le Conseil Général 18 nous propose d'implanter dans notre commune, les équipements nécessaires aux cyclistes à savoir sanitaires, point d'eau potable, aire de pique-nique, point de gonflage, stationnement dédié...

## Route de la Loire :

Avec un projet de réaménagement de la Maison de Loire du Cher et avec un engagement fort sur la Loire à Vélo, la route de la Loire devra pouvoir accueillir piétons cyclistes et automobilistes. Sans parler de réfection, il faut envisager l'aménagement des bas côtés de cette chaussée de manière à ce qu'elle devienne "une liaison douce" entre centre bourg et Loire.

**Tous ces points étant plus ou moins liés entre eux, il n'est pas concevable de les traiter de manière dissociée. C'est pourquoi, la commune de Belleville présentera d'ici peu un dossier pour que la Communauté de Communes en soit Maître d'Ouvrage. En effet, chaque point précédemment décrit relève des compétences de la CdC soit au titre de l'aménagement centre bourg soit au titre du tourisme.**

Maison de Loire du Cher

# Une identité pour la Maison de Loire

La commune de  
Belleville sur Loire fait  
intervenir l'Agence Scarabée,

bureau d'études spécialisé dans les questions d'environnement et d'interprétation du patrimoine naturel pour définir un projet de réaménagement de la Maison de Loire et de ses abords.

En avril 2010, la réflexion est lancée et en mai 2010, le bureau d'études livre ses premiers résultats.

La municipalité soutient ce projet qui s'inscrit dans la politique locale de déploiement d'infrastructures d'éducation, d'amélioration du cadre de vie et de développement touristique local.

Ce projet est conçu dans sa complémentarité avec les infrastructures communales déjà en place (halte nautique, office du tourisme, jardins aquatiques etc.).

La commune porte une attention particulière au coût d'investissement en définissant plusieurs hypothèses de coût du projet et réfléchit aux solutions d'autofinancement et aux retombées pour la Commune.

Recréer un espace innovant et de qualité racontant le patrimoine ligérien et menant des actions d'éducation à l'environnement.



agence scarabée  
vos projets vont grandir!

## Un déficit d'image et un équipement vieillissant

Aujourd'hui, la Maison de Loire du Cher n'est pas perçue comme un équipement de proximité accessible et identitaire. La prédominance de la centrale nucléaire pose question. Une des priorités données à la réflexion est donc de rendre plus lisible la Maison de Loire, d'afficher un positionnement plus visible, afin de lui donner une identité marquée.

Quant au bâtiment, l'exploitation des espaces actuels n'est pas optimale et empêche les animatrices d'accomplir leurs missions d'accueil du public et d'éducation à l'environnement dans de bonnes conditions.

L'aménagement extérieur, sans cachet particulier, contribue à "déqualifier" le site.

On constate que dans l'offre proposée au public l'animation prévaut comme mode de médiation proposé. Il n'existe en effet pas d'offre permanente attractive pouvant satisfaire le grand public : résidents de Belleville et des environs, usagers de la Loire à Vélo, clientèle du tourisme de nature etc.

Vers plus de  
fonctionnalité  
et d'innovations

**Le premier objectif** du réaménagement de la Maison de Loire est de rendre le bâtiment plus fonctionnel afin d'optimiser cet outil d'éducation à l'environnement. Le bâtiment devra non seulement s'adapter aux besoins des gestionnaires de la Maison de Loire mais également être en mesure d'accueillir, d'informer et de sensibiliser à l'environnement et au milieu ligérien tous types de publics.

**Le deuxième objectif** est d'améliorer l'identité du site auprès du public : la Maison de Loire devra être reconnue aussi bien par le milieu éducatif que par le grand public et devenir un espace de qualité, innovant, un outil de découverte et de référence sur l'environnement ligérien, et en particulier sur la prévention du risque d'inondation.

**Le troisième objectif** concerne le développement de la fréquentation. Le réaménagement devra étudier toutes les possibilités pour être en phase avec les attentes des visiteurs actuels et potentiels.

## Premières pistes d'aménagement

Plusieurs impératifs guident le réaménagement comme la volonté de la commune d'inscrire cette réhabilitation dans une démarche de Haute Qualité Environnementale et le désir de le rendre accessible à tous les types de publics (Label Tourisme et handicap). Au-delà de cette mise aux normes, le projet prévoit un nouvel agencement intérieur et suivant le budget retenu, intégrera une extension et une scénographie extérieure faisant des espaces paysagers un espace thématique d'exposition. Ces espaces seront le support d'un discours racontant le milieu ligérien et les plaines alluviales en abordant les risques de crues, la richesse des milieux naturels et le développement durable.

Lors du prochain rendez-vous, le scénario d'aménagement retenu sera présenté.

## Un office de tourisme intercommunal

# Une structure qui vit au rythme des changements

**Petit rappel historique :** à son origine, il y a maintenant 17 ans, cette structure touristique portait le nom de PAIT (Point d'Accueil et d'Informations Touristiques) et était animée par une seule hôtesse en la personne de Mme ROCHER.

En 2001, grâce au succès qu'il rencontre auprès des touristes, le PAIT mute vers une structure officielle et se transforme en Syndicat d'Initiative.

Cet élan aura ensuite pour effet en 2003 d'accéder au classement Office de Tourisme 1 étoile délivré par l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative. Cette structure et les services proposés demandent alors l'emploi d'une seconde hôtesse qui est actuellement Mme SAINT-JOURS.

En 2007, l'association qui chapeautait l'Office de Tourisme est dissoute. L'OT s'appellera dès lors Office de Tourisme Municipal et sans que cela n'affecte la qualité des services rendus aux utilisateurs de la structure.

Dernier épisode en date, la création de la Communauté de Communes Haut Berry-Val de Loire. Celle-ci inscrit dans ses statuts la compétence tourisme et c'est donc tout naturellement que notre Office de

Tourisme devient intercommunal et prend l'appellation Office de Tourisme Haut Berry Val de Loire.

Cette fois, ce nouveau changement ne sera sans doute pas sans conséquence. En effet, l'OT retrouve une structure associative solide pour l'appuyer avec à sa présidence Mr Jean-Pierre PERCHAUD. Il s'agit là en fait de l'association qui portait le nom d'Office de Tourisme du Canton de Léré et qui a rejoint la Communauté de Communes. Très vite l'association et la CdC se positionnent pour donner un nouvel élan touristique sur le territoire de la Communauté de Communes puisque les deux hôtesse, Mme ROCHER pour la CdC et Mme SAINT-JOURS pour l'association, partageront à temps égal l'animation de l'Office de Tourisme et celui-ci sera dorénavant ouvert toute l'année.

Il va sans dire qu'une telle mesure aura pour effet de booster les statistiques de fréquentation de l'OT mais aussi de maintenir tout au long de l'année un service d'accueil de qualité pour une population locale désireuse d'organiser ses sorties, ses week-end ou séjours.

Les dates et horaires d'ouvertures sont les suivants :

**Du 1 avril au 15 octobre :**  
de 10h00 à 12h30  
les lundi, mardi, jeudi,  
vendredi et samedi  
de 16h00 à 19h30  
les dimanche et jours fériés

**Du 16 octobre au 31 mars :**  
de 10h00 à 12h00 et  
de 14h00 à 17h00  
les lundi, mardi, jeudi,  
vendredi et samedi



## Carnet

### Mariages 2009

DATE	Nom et Prénom
09/05/2009	RENAT Hervé et CHABIN Isabelle
09/05/2009	MEROUARI Kamal et SAMA Ghizlane
06/06/2009	GOGENDEAU Gaëtan et MIALLET Céline
08/08/2009	JENINEZ Hugues et GAULT Sandrine
29/08/2009	BASSA Cédric et PIAULET Angélique
19/12/2009	BENAMEUR Farid et BETAOUAF Houria

### Décès 2009

DATE	Nom et Prénom
26/05/2009	NOBÉCOURT Pierre
24/08/2009	AGOGUÉ Marcel
29/08/2009	POULAIN Henri
21/09/2009	GUILLERMINET Claude
06/10/2009	COPLO Jean-Marie
09/12/2009	LOUP Marcel
19/12/2009	CARLIER Mugnette

### Naissances 2009

DATE	Nom et Prénom
16/02/2009	COULON Alais
29/03/2009	NINGATA-DJITA Maddy
22/04/2009	GUILLEMAIN Lenny
25/04/2009	REVERDY Méline
04/05/2009	BARBARANT Lise
26/05/2009	BENKOUADAD Anissa
05/06/2009	JOLAIN Rémi
11/06/2009	MEVREL Enrick
01/08/2009	BUOSI Azyllis
05/08/2009	REBBOUH Emie



# Espaces naturels & gestion raisonnée

Depuis ces dernières années, nous avons mis en place une gestion raisonnée des espaces verts.

En effet, nous progressons dans un milieu où l'environnement est au cœur de tous les sujets. La réglementation se durcit et nous sommes de plus en plus soucieux de la santé de nos agents et des concitoyens.

C'est pourquoi, nous avons repensé nos méthodes de travail et adopté de bonnes pratiques.

Tout d'abord, nous avons réduit considérablement l'utilisation des produits phytosanitaires. L'objectif à court terme est de convaincre tous les acteurs de la collectivité à signer une charte ZERO Phyto. Notre plan de désherbage est en cours d'élaboration.

Nous sommes en train d'essayer des méthodes dites de substitutions : brûleurs thermiques, balayage, binette, et... capter la tolérance des administrés...

Les bonnes pratiques s'étendent également aux massifs de fleurs, en voirie, et aux espaces verts :

- Choix des végétaux plus résistants à la chaleur
- Gestion maîtrisée de l'eau
- Paillage minéral et végétal
- Couvre sols
- Désherbage mécanique et thermique
- Fauchage tardif des accotements
- Fauchage tardif des espaces nature pour la production locale de foin
- Tonte de l'herbe par des appareils équipés en Mulching
- Elagage des arbres et des haies uniquement à la tombée des feuilles
- Curage des fossés hors période de reproduction des batraciens
- Valorisation des espaces naturels en étant plus assidue sur la collecte de déchets "sauvages"
- Création d'un espace de dépôt des végétaux, et remise de terreau.

Notre engagement participe à la préservation de la biodiversité.



## L'an vert... du décor communal Environnement ! Quand tu nous tiens...

Aujourd'hui, l'Environnement est au cœur de tous les débats. Le tsunami environnemental a frappé tous les territoires.

Depuis la prise de conscience du déclin de l'état de santé de la planète, les médias diffusent en boucle des messages d'alertes et orientent nos gestes pour contribuer à renverser le processus de destruction.

En effet, plus personne ne conteste la réalité des évolutions climatiques et leurs conséquences. La pérennité de l'espèce humaine en est directement concernée.

### La jungle du développement durable et de ses idées reçues

Notre consommation d'énergie fossile et donc les émissions de gaz à effet de serre, est en constante augmentation. L'usage de produits dangereux au profit de meilleurs rendements de production agro alimentaire, ou tout simplement pour anéantir les mauvaises herbes des surfaces colonisées par l'Homme, augmenterait les risques de maladie des espèces vivantes et participerait à la destruction massive de la biodiversité.

### S'il ne faut pas vivre pour manger, il faut manger pour vivre. Socrate

**Alors à quels dangers sommes-nous exposés ? Quels risques prenons-nous vraiment à respirer, boire, manger ?**

Le bilan des scientifiques et des médias est alarmant.

Entre en jeu une nouvelle économie qui surfe sur la vague verte environnementale.

Les Elus locaux sont harcelés par des prestataires leur vantant les prouesses des procédés innovants. Panneaux solaires, photovoltaïques, éoliennes, géothermie, brûleurs thermiques, véhicules électriques, carburants verts tout à une valeur commerciale.

**Comment s'y retrouve-t-on dans cette jungle du développement durable ?**

Pour se doter des matériels ou systèmes novateurs, le raisonnement à tenir doit être global. La réflexion porte donc sur l'analyse

du cycle de vie d'un produit, de sa conception à sa destruction. C'est ainsi que sont calculés le bilan carbone et le rendement énergétique.

### Du puit à la roue

**Comment éviter les pièges et chasser les idées reçues ?**

Couramment, on présente le véhicule électrique comme un moyen de transport Propre. En effet, sous le capot un moteur électrique a un meilleur rendement qu'un moteur thermique de l'ordre de 60% contre 40%.

Mais lorsque l'on compare les bilans carbonés et les rendements énergétiques sur un cycle de vie de deux véhicules, l'un électrique, et l'autre thermique, de la même équivalence (volume, prix), les résultats font tomber les a priori :

#### Véhicule électrique :

- Rendement énergétique : 17 %
- Émission CO2 : 32 g/Km (Modèles Français)
- Émission CO2 : 389 g/Km (Modèles Chinois)

#### Véhicule thermique :

- Rendement énergétique : 27 %
  - Émission CO2 : 181 g/Km (Peugeot 407 essence)
  - Émission CO2 : 150 g/Km (Peugeot 407 Diesel)
- Source Sigeif

**Faut-il que les collectivités investissent dans les véhicules électriques ?**

Compte tenu du contexte, la réglementation contraint les collectivités à être exemplaire dans une démarche de bonne conduite à adopter, pour le bien de tous. Ainsi, naîtront tout prochainement à Belleville sur Loire, d'une part, le plan énergétique lié à toutes les consommations des énergies (bâtiments, éclairage public, véhicule, etc.), et d'autre part, le plan de désherbage visant à une utilisation ZERO des produits phytosanitaires. Les Elus auront la lourde tâche de se positionner sur le choix des procédés à adopter.

# Vivre un moment de détente différemment

Désormais, une seule entité regroupe toutes les activités et services proposés à l'attention des jeunes enfants.

Toujours encouragées par la CAF et largement soutenues par la municipalité, les structures d'accueil, de loisirs, d'accompagnement à la scolarité et de restauration scolaire s'étoffent.

## Marinette Laurenson : intervenante appréciée au sein du service jeunesse - affaires scolaires

Diététicienne installée à Aubigny sur Nère, Marinette Laurenson intervient auprès de nos différentes structures (restaurant scolaire, accueil de loisirs, ...) et sensibilise le personnel et les enfants au " bien mangé " et à l'importance de l'équilibre alimentaire. Cette éducation nutritionnelle nous permet de participer à la lutte contre l'obésité et la mal bouffe, fléaux du XXI<sup>e</sup> siècle.



## L'accueil du mercredi

Après des débuts difficiles, l'accueil du mercredi a su trouver son public et les enfants fréquentant la structure sont de plus en plus nombreux. Les animatrices Jacqueline et Laetitia organisent cette journée paisiblement et s'adaptent au rythme de l'enfant de manière à ce que ce moment de loisirs soit le plus enrichissant possible. Outre les activités ludiques de jeux et bricolage, l'accent est mis sur la collaboration avec les autres services municipaux, notamment la Maison de la Loire qui intervient régulièrement de façon à sensibiliser nos enfants à l'environnement et ses richesses.

Les parents peuvent déposer " leurs petits " à la journée ou à la demi-journée.

Le repas de midi fourni par les parents est pris sur place dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, les plus jeunes peuvent faire la sieste.

**Accueil de loisirs**  
**8 rue de Beaumont**  
**Tél : 02-48-72-60-15**

Accueil de 7 h 45 à 18 h (goûter fourni par la municipalité)

Tarifs variant de 5 à 10 €

Inscription obligatoire à la mairie auprès de Nathalie Marchand



Laetitia et Jacqueline, les animatrices du mercredi



Audrey, Djenjy, Théo, Kylian le mercredi en pleine séance de bricolage...

## Du nouveau pendant la pause méridienne au restaurant scolaire

Avec l'arrivée de Philippe Godon, chef cuisinier au restaurant scolaire, une nouvelle organisation a vu le jour et les animatrices chargées de la surveillance de vos enfants appartiennent désormais au service animation.

Laetitia, Nadège, Chantal et Jacqueline assurent le bon déroulement des repas et proposent aux enfants des activités ludiques (atelier jeux, dessin, décoration etc...) qui leur permettent de vivre ce moment de détente différemment.

Lors des repas à thème (environ une fois par mois), la salle de restauration est relookée et s'habille aux couleurs du repas proposé. La pause méridienne devient un vrai temps de loisirs et d'animation qui plaît aux enfants.



Repas alsacien mars 2010



Repas créole avril 2010



Repas marocain mai 2010

## L'accueil péri scolaire

Dans des locaux agrandis, colorés et très agréables, les animatrices Fabienne, Jacqueline et Laetitia accueillent vos enfants tous les jours durant l'année scolaire.

Des activités manuelles, des ateliers divers sont mis en place régulièrement et permettent aux plus jeunes de se délasser après une journée d'école.

Afin de compléter ses compétences et ses savoirs, Fabienne a suivi avec succès le premier module BAFD (formation indispensable pour diriger une structure d'accueil de mineurs).

Depuis janvier 2010, les goûters des enfants sont élaborés en collaboration avec Marinette Laurenson, qui veille au bon équilibre nutritionnel de nos enfants.

La collation de 16 heures est abordée différemment et connaît un vrai succès.

**Accueil périscolaire**  
**8 rue de Beaumont**  
**Tél : 02-48-72-60-15**

Accueil le matin de 7 h 30 à 8 h 30 - le soir de 16 à 18 h 30 (goûter fourni par la municipalité)

Tarifs variant de 0.90 à 3.60 €

Inscription obligatoire à la mairie auprès de Nathalie Marchand

## Les petits Bellevillois du groupe scolaire en classe de mer

Du lundi 19 avril au samedi 24 avril 2010, les élèves du cycle 3 du groupe scolaire sont partis en classe de mer au Pouliguen (Loire Atlantique). Comme ils ont eu la chance d'avoir un temps splendide, ils ont pris des couleurs ! Tous les jours, ils sont allés au bord de la mer sur l'estran et se sont adonnés à la pêche à pied, à la recherche de coquillages et aux promenades sur le chemin des douaniers ...



Ils ont visité les marais salants mais aussi l'Océarium du Croisic et bien d'autres choses merveilleuses. Les soirées ont évidemment porté sur les contes et les danses bretonnes.

Là-bas, les légendes disent que des petits êtres malicieux, "les Korrigans", vivent dans une grotte du Pouliguen. Ils sont même venus faire des blagues pendant la nuit ! Le jeudi, les enfants ont eu un menu gastronomique de fruits de mer.

Tous les élèves ont beaucoup apprécié ce séjour en Bretagne conjointement financé par les familles, l'association des parents d'élèves, le Conseil Général du Cher et la commune de Belleville.



Raboliot et Maison de Loire main dans la main

## L'accompagnement à la scolarité

Le partenariat mis en place entre la CAF et la Commune, nous permet de proposer un service très apprécié des parents. Les familles sont attachées à la réussite de leur enfant à l'Ecole. L'accompagnement à la scolarité joue ce rôle de complément et de partenaire.

Les actions mises en place ont lieu en dehors des temps scolaires, dans les locaux de l'école et sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels (sous forme d'ateliers) nécessaires à la réussite scolaire.

L'atelier informatique a fonctionné de manière chaotique cette année (installation et mise en place de nouveaux ordinateurs et d'un tableau numérique interactif). Tout devrait rentrer dans l'ordre dès la rentrée de septembre.

**L'ensemble du service jeunesse-affaires scolaires est dirigé par Nathalie Marchand qui reste à votre écoute le lundi, mardi et vendredi**

**de 8 h 30 à 11 h 30**

**13 h 30 à 17 h 30**

**et le jeudi**

**de 8 h 30 à 17 h 30 à la mairie.**

**Tél : 02-48-78-21-35**

**nathalie.marchand@bellevillesurloire.fr**



## Les Raboliots

6 février 2010 départ pour un long périple en bus, embouteillages, météo défavorable...direction Arêches Beaufort pour un séjour à la neige placé sous la bonne humeur et les performances de nos jeunes skieurs.

Nous avons été accueillis dans un chalet très agréable offrant une vue imprenable sur la vallée. Le froid et le soleil ont accompagné notre séjour et nos 28 Raboliots sont rentrés à Belleville des souvenirs plein la tête.

Cet été encore les Raboliots proposent en juillet un séjour au bord de la mer à Fouras. Les enfants pourront découvrir la voile lors d'un stage d'une semaine mais également s'adonner aux plaisirs de la plage, de la mer. Des excursions et animations diverses sont au programme (Fort Boyard, mini golf, parc de structures gonflables...).

Ce séjour sera placé sous la responsabilité de Fabienne Terpreau qui a brillamment réussi le premier module de sa formation BAFD.

Depuis plusieurs séjours, nous notons une baisse des inscriptions, c'est pourquoi après avoir réduit le nombre des participants, nous étudions la possibilité de mettre en place dès 2011, des animations différentes, intra muros qui permettraient de nouer des liens indispensables avec des familles qui pourraient être intéressées par nos projets.

En avril Raboliots et Maison de la Loire main dans la main : ça bouge !!!

Ce partenariat a offert aux jeunes Bellevillois(es) des vacances au grand air : ateliers divers, grands jeux, poneys....



# Office municipal culturel Académie de musique

Tout au long de l'année, l'Académie de Musique de Belleville propose des interventions dans les milieux scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée). Musique, danse, théâtre, cinéma, arts visuels... Grâce à son agrément, l'Académie est aujourd'hui un outil d'éducation au service de la population. Elle bénéficie du soutien des collectivités locales, du département et de la région. En 2009-2010, plus de 1 000 élèves ont bénéficié d'actions éducatives. Parmi elles, la venue de l'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours le vendredi 7 mai 2010 à la salle des fêtes de Belleville. Une organisation importante mais réussie grâce aux soutiens de la région, du département et de la commune de Belleville. Petit rappel historique. "Héritier de l'Orchestre Symphonique de Tours, né en 1960, l'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours est placé aujourd'hui sous la direction de Jean-Yves Ossonce depuis 1995. Sous son impulsion, il est devenu l'un des acteurs culturels majeurs de la Région Centre et une des formations françaises les plus dynamiques. Il privilégie la rencontre avec le public et notamment les plus jeunes. Chaque année plusieurs milliers d'enfants reçoivent les premières clés de l'Orchestre, se préparant ainsi à devenir le public mélomane de demain". C'est dans cette démarche que l'Académie a proposé ce projet et a reçu 800 enfants dans la salle des fêtes de Belleville, venus de toutes les écoles du secteur : Belleville, Santranges, Boulleret, Bannay, Sancerre, Vailly-sur-Sauldre, Veaugues, Jalognes, Beaulieu-sur-Loire, Châtillon-sur-Loire, Pierrefitte-ès-Bois. Le soliste était le hautbois solo, Nicky Hautefeuille ; la présentation et la direction de l'orchestre était assurée par Alain Pâris, chef d'orchestre, producteur d'émissions musicales à France Musique, pédagogue et musicographe, reconnu aujourd'hui comme un infatigable diffuseur de musique par delà les barrières de la spécialisation disciplinaire. Il a dirigé près de soixante-dix orchestres dans une trentaine de pays du monde et mène une action régulière notamment avec la Capella de Saint-Petersbourg, le Bilkent Symphony Orchestra d'Ankara, l'Orchestre d'Etat d'Athènes, l'Orchestre symphonique national du Liban, l'Orchestre symphonique du Caire, la Philharmonie Georges Enesco de Bucarest, pour faire connaître le répertoire français hors de nos frontières. Il a été chef

d'orchestre assistant de Michel Plasson au Capitole de Toulouse et chef d'orchestre permanent à l'Opéra du Rhin, à Strasbourg. Les enfants ont ainsi pu écouter et voir en direct un orchestre symphonique de près de 40 musiciens. Découverte des différentes familles : les bois, les cordes, les instruments à vent, à percussion, tous au service du chef qui les dirige. Le concert du soir, prolongement de cette séance pédagogique, proposait un programme avec les œuvres de Mozart, symphonie n° 29, K. 201, le concerto pour hautbois en ut majeur et la symphonie n° 3 en ré majeur de Franz Schubert.



Par ailleurs, l'Académie de Musique présentera dès la rentrée prochaine de nouvelles activités dont un atelier de musiques actuelles à Belleville pour tous les amateurs de blues, de rock. Nous retrouverons également une fois par mois à l'huilerie, les "vendredis de l'Académie de Belleville" pour un programme autour de la musique, du théâtre ou de la danse. Avec le soutien des communes, l'Académie proposera dès la rentrée prochaine à Belleville des cours de guitare, piano, batterie, chorale jazz et gospel, chorale enfants, danse contemporaine, théâtre mais également des activités à Sainte-Gemme (chorale ados et adultes : La Pastorale) et à Sancerre (classe d'orgue, chorale enfants, cours de chant, chant grégorien). Le nouveau site de l'Académie de Musique vous en dira davantage sur toutes les activités possibles.

**Rendez-vous sur :  
[www.academiedemusique.com](http://www.academiedemusique.com)**

*Inscriptions en septembre et début  
des cours à partir du 1er octobre 2010.*

*Renseignements :*

*Académie de Musique, Danse & Théâtre  
Belleville-sur-Loire – Sainte-Gemme-en-  
Sancerrois – Sancerre*

*Tél : 02 48 72 65 82*

*Fax : 02 48 78 20 55*

## L'atelier théâtre Bellevillois

Dans le paysage culturel actuel, un projet théâtral pour la ville de Belleville-sur-Loire se devait innovant et original en se construisant autour de l'art et de la technique de l'acteur, et, ce faisant, en associant étroitement les amateurs et les professionnels...

Créé en mars 2006, l'Atelier Théâtre Bellevillois accueille donc tous ceux qui souhaitent se rencontrer pour progresser dans leur approche, leur connaissance ou leur maîtrise de l'interprétation.

L'intervention régulière du comédien Jean-Paul Zennacker, ex pensionnaire de la Comédie Française et Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure du Théâtre de Paris, qui poursuit en France une triple carrière d'acteur, d'animateur artistique et de formateur, apporte toute la valeur ajoutée au travail effectué. Si l'Atelier s'est fixé comme objectifs de "Jouer vrai", "Parler juste", "Bouger avec naturel", "Etre naturel en vers", c'est qu'il souhaite donner une autre image de ce Théâtre parfois vieillot et pompeux.

A travers les œuvres de Prévert, Courteline, Guitry et bien d'autres, l'Atelier Adultes n'a qu'un seul but, faire découvrir au public ce qu'est le Théâtre !

Depuis 2008, l'Atelier Théâtre Bellevillois a vu naître la section Juniors qui regroupe des enfants de 4 à 11 ans qui viennent découvrir l'activité autour du Théâtre. C'est donc par le mime, le jeu, et l'apprentissage de textes que les comédiens en herbe s'exercent.

Un spectacle varié clôture fin juin une année de travail et de passion, et nul doute que chaque année, ces enfants gardent dans un coin de leur mémoire

le souvenir de cette merveilleuse aventure...

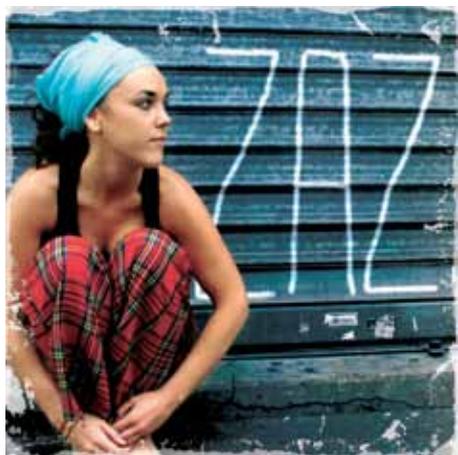
Aujourd'hui, l'Atelier Théâtre Bellevillois compte une cinquantaine d'élèves qui se retrouvent chaque semaine pour travailler autour d'un projet, ce qui prouve que le Théâtre a bien trouvé sa place ... même dans une commune rurale... et loin des conservatoires et cours d'art dramatique...

Jean-Michel HAUTIN



# Un festival de toutes les musiques

Du jazz, de la World, du Blues, de la Soul et même du Classique à notre porte.



Parmi les artistes exceptionnels du festival élevé en plein air et naviguant en bord de Loire, Val de Jazz accueillera à Belleville le mercredi 21 juillet "Zaz, dont on devine qu'elle est bordelaise, chante jazz, swing, R'n'B, elle s'en fout un peu parce qu'elle a un grain de voix formidable. Elle débute, on l'attend. Elle vient enrichir le corpus des chanteuses à la langue bien pendue et aux mots alertes, telle Zaza Fournier".

Véronique Mortaine - *Le Monde*

Zaz : chant, Guillaume "Guichto" Juhel : guitare, Mathieu Verlot : contrebasse, Bruno Pimienta : batterie, Augustin d'Assignies : clavier.

"La jeune chanteuse Zaz a officiellement récolté son premier disque d'or avec son premier album qui connaît un beau succès actuellement en France. Zaz s'est aujourd'hui hissée parmi le top 5 des meilleures ventes d'album et de single sur iTunes. Aujourd'hui en France pour être Disque d'or il faut avoir vendu 50 000 exemplaires. C'est donc un vrai succès pour ZAZ si on rajoute également les téléchargements."

Il faudra courir pour la première partie afin de ne pas passer à côté de l'incroyable Nina Attal, tout juste âgée de 18 ans, une guitare à la main et une voix exceptionnelle avec un charisme et des arrangements soul / funk qui ont forcé l'admiration de bon nombre d'artistes de blues de la scène parisienne. Nina Attal nous montre que la relève est assurée avec talent et confirme le vieil adage : "Better the Roots, Sweeter the Fruits"-

N'hésitez pas à vous rendre dès 8h30 le

dimanche 18 juillet à la salle des fêtes de Sury-Près-Léré pour découvrir le parcours musical des Randonneurs Ligériens accompagnés par la Fanfarine, "Déambulation élégante et vagabonde avec la Fanfarine et son spectacle musical de rue avec des musiciens dans leurs plus beaux atours, une musique fervente et une chorégraphie simple et savante". Et bien sûr Sancerre avec le stage vocal et Diane Tell sous la direction de Pierre-Gérard Verny, bien connu de Bellevillois et de l'Académie de Musique. Mais revenons un peu aux origines. Si Internet n'est sans doute pas le seul outil de communication d'aujourd'hui, il suffit pourtant de taper "Val de Jazz" sur Google pour se rendre compte du nombre d'occurrences. D'ailleurs, à l'article Belleville-sur-Loire, Wikipedia référence le festival dans ses liens. Il faut rappeler que Val de Jazz a commencé par un seul concert à la Maison de Pays de Bonny-sur-Loire en 1992, avec une centaine de personnes. La commune de Belleville-sur-Loire a rejoint le festival en 1996 avec LC blues, le big band "Opossum Gang" et un premier bœuf à la Maison de Loire. Depuis, Val de Jazz à Belleville a permis de recevoir des artistes locaux, nationaux et internationaux. Toute la partie technique a été installée d'abord au plan d'eau des Genièvres, puis au terrain des Vaux, ensuite à la salle des fêtes... selon les conditions météorologiques, sans écarter les expositions à la Maison de Loire. Rappelons quelques personnalités qui se sont produites sur la commune : Les frères Petrucciani, Didier Lockwood, Caroline Casadesus, Rick Margitza, Ronald Baker, André "Dédé" Ceccarelli, George Brown (batteur qui avait joué avec Marvin Gaye, The Temptations, avait enregistré par Wes Montgomery, Chet Baker, Sonny Rollins... et aujourd'hui disparu), Popa Chubby, Baptiste Trotignon, Bireli Lagrène, Ricky Ford, Franck Avitabile, Mariana Ramos, Jean-Claude Dreyfus... et tant d'autres. L'immense saxophoniste, Steve Lacy, décédé en 2004, est même resté une semaine au Prieuré de Belleville dans le cadre d'un stage de jazz et de musiques improvisées. Parmi les élèves, le pianiste et compositeur Thierry Lalo, ainsi que le contrebassiste Sébastien Boisseau... à présent artistes sur le devant de la scène. Et comment oublier en 2006

Michel Legrand, le compositeur aux 200 musiques de films dont "L'Affaire Thomas Crown", "Les parapluies de Cherbourg", "Les uns et les autres", "Yentl", "Un été 42", "Breezy" de Clint Eastwood... qui a non seulement chanté à Belleville mais a passé un long moment à la salle des fêtes pour remercier tous les stagiaires et les bénévoles de Belleville !

Cette année encore la fête promet d'être belle, soyez au rendez-vous et n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de l'organisation du festival.

**Renseignements, réservations et programme sur :**  
**www.valdejazz.com**



Du 16 au 23 juillet 2010  
Tél : 02 38 31 57 71 et 02 48 72 54 96  
Artistes à ne pas manquer : Johnny Clegg, Manu Katché, Martial Solal, Diane Tell, Zaz, Les Doigts de l'homme, Sodi Braide " 24 Préludes de Chopin "...  
Belleville-sur-Loire – Sury-près-Léré  
– Sancerre – Bonny-sur-Loire - Saint-Brisson-sur-Loire - Gien

# Dans la course

## Le BJC -18 un club qui monte...

Créé en 2005, à l'initiative de quelques amoureux de la course à pied ; il est ouvert à tous, quel que soit le niveau et la catégorie.



Ses membres viennent de tous horizons : certains pratiquent la course à pied depuis plusieurs années, d'autres sont débutants, mais tous sont passionnés par la course à pied.

Les entraînements sont programmés :

- le mercredi à 18h45, le rendez-vous est fixé sur le parking EDF face à la maison de Loire, à Belleville sur Loire
- le dimanche matin, les coureurs peuvent s'entraîner à partir de 09h30, avec un rendez-vous au camping de Cosne sur Loire.
- d'autres rendez-vous peuvent être programmés en fonction de l'actualité des courses.

Les membres du BJC-18 participent aux différentes courses que propose le calendrier des courses à pied hors stade au niveau local et national, soit plus de 5500 rendez-vous chaque année (10 km, semi-marathon, marathon, courses nature et trail).

Ils s'engagent également aux différentes manifestations pour des causes nationales, comme la randonnée organisée par l'ARSEP (Association pour la Recherche sur la Sclérose en Plaques) - aux Virades de l'Espoir (Association pour Vaincre la Mucoviscidose) - au Téléthon

Le BJC-18 compte une trentaine de membres, dont 20% de femmes et des jeunes de moins de 18 ans.

Jean-Marc COLAS, le président du club Bellevillois, souhaite que l'avenir passe par la venue de nouveaux coureurs (hommes et femmes) et de jeunes, la poursuite vers des entraînements spécifiques et l'organisation d'une course.

Ce troisième point est en cours d'étude "l'organisation d'une course est

très difficile à mettre en place mais captivante, actuellement nous n'avons pas complètement la structure pour le faire". Soit pour le côté physique, santé, ou pour l'épanouissement, le bien-être, la convivialité..., toute l'équipe du BJC-18 est heureuse de vous accueillir pour courir un " bout de chemin ensemble ". Nos valeurs passent par courir pour le plaisir.

## Téléthon 2009 : une dimension intercommunale

La force T (T comme Téléthon) bellevilloise composée d'Associations et de Services ou Entités de la Commune a souhaité s'engager dans la voie de la Solidarité intercommunale...

Les 4 et 5 décembre 2009 (du vendredi 27 novembre au dimanche 29 novembre pour Belleville Loire Carpe Passion...).

La Médiathèque, le Groupe scolaire, l'Arsep, les Archers, le Ying Yang, les Coulisses du Rire, l'Office Culturel Municipal, le chœur Jazzabell, les Journées Gourmandes, les Ménétriers, le Gym Club, le Comité des Fêtes, le Tennis de Table et la Boulangerie Mosca, ont proposé animations, friandises et objets de la boutique Téléthon afin de collecter

des fonds pour l'AFM.

Fort d'une première expérience en 2008, le Centre Aquatique des Presles a proposé une animation Aquagym sous la conduite des maîtres-nageurs de la piscine et des Loisirs Aquatiques Bellevillois (LAB) le tout au son des percussions de Salif puis, 1er temps fort intercommunal : 4 heures de natation par équipe avec un défi inter-communal et inter-club mais ouvert à tous les nageurs... Ce sont des Commerçants ou Entreprises du Canton (Dizazzo, VDLS, RN7, Bonisseau, Orchidée, La Charrette, Utile, Milan et Doisne) qui ont, par leurs dons, financé les kilomètres parcourus par les nageurs : 355 euros pour 71 km nagés !

Le 2ème temps fort de ce Téléthon 2009 a été à l'initiative du BJC 18 (voir ci-après) qui, pour la première fois dans le Canton, préfigurant ainsi l'intercommunalité, a mis en place un relais course à pied entre les communes de Sury-près-Léré, Léré, Boulleret, Savigny-en-Sancerre, Santranges et Belleville soit 34 kilomètres de 9h à 12 h 30. Dans chaque commune, les joggeurs étaient chaleureusement accueillis, ce qui leur a fait prendre un peu de retard... Pour chaque kilomètre parcouru, le CNPE de Belleville a reversé 1 euro à l'AFM soit 575 euros.

La route était ouverte par un Buggy des 3 B et par Fabrice Debard, bénévole de l'ARSEP.

Pour le Téléthon 2010, le BJC 18 compte bien intégrer les communes de Ste-Gemme et Bannay ce qui l'obligerait à prévoir le relais sur la journée complète du samedi.

Au total, ce sont : 5 112 euros qui ont été collectés cette année pour l'A.F.M.

( Rappel : en 2008 : 4410 €, en 2007 : 3 822 €)



# Départs en retraite

## Monsieur Jean Marc Godard,

après 17 ans de service à la Mairie de Belleville sur Loire a pris sa retraite bien méritée le 1er novembre 2008. Né le 18 décembre 1950 à Caudebec-Lès-Elboeuf, Jean-Marc a fait toute sa carrière "au bord des bassins". Progressivement, il a gravi de nombreux échelons à la fonction publique territoriale : dans un premier temps, occupant des fonctions de Maître Nageur Sauveteur, il a été nommé chef de bassin puis a atteint le grade d'Educateur territorial des activités physiques et sportives 2e classe pour finir Educateur des A.P.S. hors classe.

Pour couronner sa carrière, lors de la mise en service de la première extension de la piscine des Presles en 2001, la commune lui confie la direction de la piscine des Presles (actuellement Centre Aquatique des Presles).

Au service de "la Territoriale" depuis plus de 35 ans, Mr Godard s'est vu remettre la médaille d'honneur, échelon or, destinée à récompenser ceux qui ont manifesté une réelle compétence professionnelle et un dévouement constant au service des communes.



L'inauguration du Centre aquatique des Presles, le jeudi 22 avril 2010, était la situation rêvée pour que Jean-Marc Godard reçoive publiquement cette décoration. Nous lui souhaitons une retraite des plus agréables ...

## Madame Marie Jo Deleschaux

Le restaurant scolaire du Groupe Henri FOUCHER a vécu le départ de sa responsable, à la rentrée scolaire 2009/2010.

Née le 14 novembre 1948 dans les Hauts de Seine, Madame Deleschaux Marie-Jo a définitivement pris sa retraite le 1er novembre 2009.

Après avoir occupé les postes d'agent de restauration et de responsable de service, elle a cumulé plus de 21 années de service à la Mairie de Belleville sur Loire.

En septembre 1987, elle a commencé par assister Mme Alizay, la responsable du restaurant en place.



En 2004, le poste vacant de responsable de service lui a tout naturellement été proposé et ainsi elle a dû assumer les fonctions de chef-cuisinier et gestionnaire avec l'aide de Nathalie Thierry (agent de restauration). Au fil du temps, les petits Bellevillois ont pu déguster de nombreux petits plats et desserts confectionnés passionnément par ces soins ...

Après toutes ses préparations, commandes, vaisselles, nettoyages, comptes et services, Marie-Jo Deleschaux méritait bien sa médaille d'argent remise en main propre par Mr le Maire Vincent FREGEAL, aux vœux 2009.

Maintenant, elle aura tout le loisir de cuisiner pour sa grande famille, "son amoureux" et de s'adonner à tous ses loisirs !

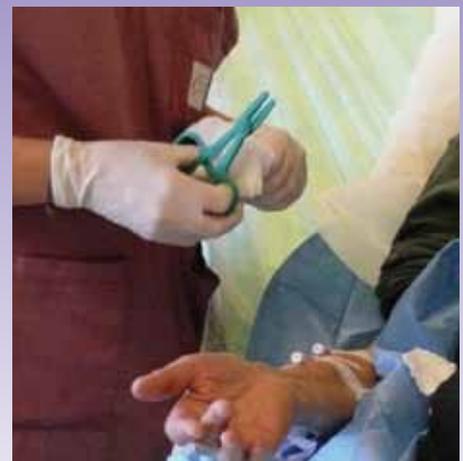
# Pôle santé

Installation infirmières

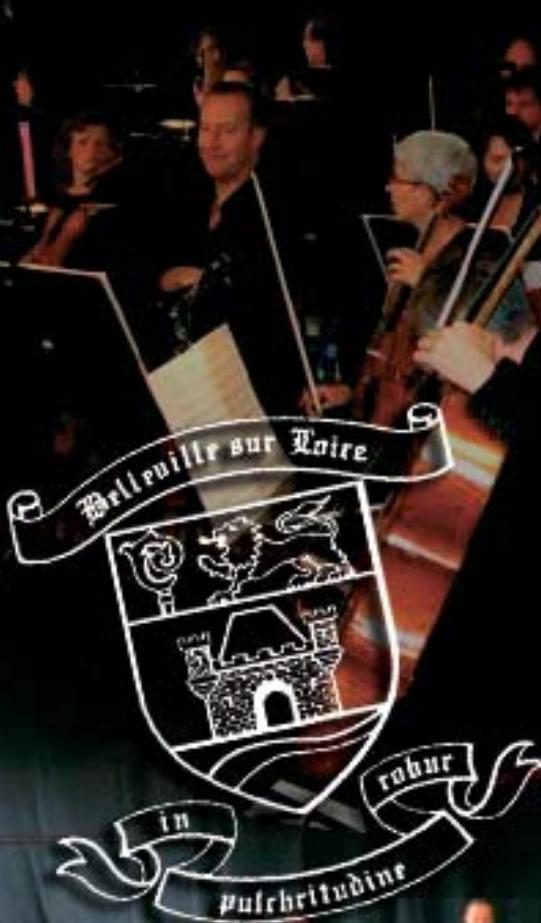


La municipalité de Belleville est très attachée à maintenir, mais encore plus, à rapprocher au plus près de nos concitoyens les dits "services à la personne". Parmi ceux-là sont évidemment ceux qui entrent dans la rubrique "santé".

C'est ainsi que depuis plusieurs années, nous avons à notre crédit la réfection du presbytère, inoccupé depuis des décennies et aujourd'hui occupé par l'auto-dialyse encadrée par l'ARAUCO, la venue d'un médecin, Catherine VERSELE, et depuis le début de l'année installées provisoirement au 7 rue de Berry en attendant mieux, les deux infirmières libérales Céline Grenet et Lydie Sallin. Les médias nationaux relaient souvent l'information d'une désertification générale du milieu rural par les professions de santé : de ce point de vue là encore l'action de vos élus ne tend pas vers ce mauvais penchant et mérite d'être inscrite au tableau d'honneur de la défense de la qualité de vie à la campagne !



# Belleville<sup>sur</sup>Loire



Vendredi 7 mai 2010

*L'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours et  
l'Académie de Musique de Belleville sur Loire ensemble pour*  
une journée exceptionnelle

